

Nom :

Prénom :

Date limite de dépôt : 15 mars 2021

DOSSIER DE CANDIDATURE

« BAFA CITOYEN 2021 »

Lieux de formation :

- Du 17/04 au 24/04 à l'école Ferdinand Buisson FRANCONVILLE
Ou
- Du 17/07 au 24/07 à l'espace André Malraux HERBLAY-SUR-SEINE

Documents à joindre obligatoirement par mail ou par courrier (tout dossier incomplet ne pourra être examiné) :

1. Dossier de candidature complet
2. Copie de votre pièce d'identité
3. Justificatif de domicile
4. Charte d'engagement signée
5. Autorisation parentale signée (pour les mineurs uniquement)

MAIRIE

Laurence GUERNE

55 quai de Seine

95530 LA FRETTE-SUR-SEINE

lguerne@lafrettesurseine.fr

Tél : 06 62 01 51 88

BENEFICIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Situation familiale : ☐ célibataire ☐ marié, pacsé, concubinage

Avez-vous des enfants ? ☐ oui ☐ non

Conditions de logement : ☐ autonome ☐ chez les parents

Situation scolaire : ☐ lycéen(e), étudiant (e) ☐ en recherche d'emploi

Si demandeur d'emploi, êtes-vous accompagné dans vos recherches ? ☐ oui ☐ non

Si oui par qui : ☐ mission locale ☐ pôle emploi ☐ association ☐ autres

REPRESENTANT LEGAL (SI MINEUR)

1/ Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :

2/ Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :

VOTRE DEMARCHE

Expliquez en quelques lignes votre motivation pour ce dispositif et les raisons pour lesquelles vous souhaitez passer le diplôme du BAFA :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre démarche est-elle accompagnée par une structure :

☐ oui

☐ non

Si oui, laquelle :

.....

Comment avez-vous pris connaissance du BAFA CITOYEN ?

☐ Illiwap

☐ Site internet de la ville

☐ Bouche à oreille

☐ Affichage

☐ Réseaux sociaux

Avez-vous un intérêt dans certains domaines ou des compétences particulières ?

.....

.....

Quelles sont vos disponibilités et indisponibilités récurrentes (jours/horaires) ?

.....

.....

Avez-vous des informations complémentaires à nous donner (projet d'avenir, études, ...) ?

.....

.....

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette charte fixe les règles que le jeune s'engage à respecter durant toute la durée de sa formation.

Il, elle s'engage à :

1/ suivre avec assiduité les 3 parties de la formation (stage théorique, pratique et perfectionnement)

2/ justifier de toute absence (certification médical, convocation)

3/ consacrer 20 heures à la commune pour des activités d'intérêt général

4/ transmettre à la collectivité l'ensemble des pièces validant les différentes étapes de la formation

Fait à :

Signature :

Le :

(représentant légal pour mineur)